

# Croiser les disciplines, se croiser dans l'indiscipline.

Par Lucien Delley, Juliana González et Laurie Daffe. Le 17 April 2019



Illustration : Phil Norton, « Patterns in the Sand », 31.01.2012, Flickr (licence Creative Commons).

## Le séminaire « Rythmes Urbains » comme cadre d'analyse.

Dans cet article, c'est moins au concept de rythme *per se* que nous nous intéressons qu'à la manière dont les perspectives de différentes disciplines parviennent visiblement à s'entrecroiser autour de cette notion. Pourtant, on sait combien l'interdisciplinarité est une gageure... Mais le concept lui-même semble donner prise à des opportunités, dont se sont emparés les acteurs et actrices d'un séminaire dédié aux rythmes urbains[1]. Au terme de cet événement ont été soulignées la volonté autant que la possibilité de travailler à nouveau ensemble autour de cette notion. Face à ce constat, nous avons entrepris de formuler, à partir du contenu des échanges oraux (communications, interventions du public, discussions informelles lors des pauses...) autant que

---

sur base de l'analyse de la configuration du séminaire lui-même (localisation, modalités des échanges et prises de parole, format des présentations...), des hypothèses de travail face à la question suivante : comment cet événement nous permet-il d'identifier les conditions nécessaires à la construction d'une réflexion commune sur la notion de rythme ?

La méthode que nous proposons est sans conteste particulière, dans la mesure où l'état des connaissances est réalisé de manière inductive, en prenant appui sur cet événement en tant que « terrain » et corpus de données à part entière. Ainsi, pour reprendre les termes de Frogneux au sujet de la méthode inductive :

*« [...] la question et l'hypothèse ne naissent pas en chambre pour être ensuite infirmées ou confirmées, mais émergent sur le terrain [...]. Dès lors, le terrain n'est pas un laboratoire d'expérimentation, mais le lieu d'une expérience mutuelle. Comme pour toute véritable rencontre, le regard qui l'embrasse ne peut être que rétrospectif et réflexif, car une rencontre ne se décide pas a priori, mais se constate a posteriori » (Frogneux 2008, p. 209).*

Par conséquent, loin de prétendre à une visée démonstrative par ce biais, nous cherchons au contraire à dresser une sorte de « méta-synthèse » de ce séminaire, tout en intégrant de manière dynamique un appareillage conceptuel existant.

La première proposition résultant de cette démarche souligne l'impossibilité de formuler la notion du rythme par une seule discipline, tout en révélant les apparentes difficultés à se réunir et à parler du rythme de manière collective. Tout au long du séminaire, autant dans les conférences que dans les échanges entre participants, le croisement des perspectives et le partage des tentatives de formalisation de la notion ont été un élément central, menant à réfléchir le rythme à partir de ses singularités et des singularités des disciplines, rassemblées pour un temps en un même lieu.

Au travers de notre réflexion, nous entendons ainsi saisir le rythme comme un outil de dialogue interdisciplinaire, tout en nous attelant à l'exploration des conditions de production d'un discours « indiscipliné ». En particulier, le passage de l'immersion – le ressenti individuel des participants au séminaire – à la restitution – la mise en dialogue avec les autres – a permis non seulement la mise à l'épreuve des traditions disciplinaires, mais aussi de révéler leurs limites, tout autant que l'importance de les suspendre temporairement pour avancer ensemble. En ce sens, nous veillerons à faire dialoguer la dimension expérientielle, sensible du rythme – celle qui a occupé la première matinée du séminaire – avec la dimension plus formelle et traditionnelle (d'aucuns diront « objectivante et scientifique ») que requièrent la restitution, le dialogue et la mise en commun des expériences et, *in fine*, la production de savoirs.

## **Les apparentes difficultés à parler du rythme de manière collective.**

Quels processus et dispositifs sont nécessaires pour continuer à réfléchir et dire le rythme ensemble, de manière collective ? Si la question fut explicitement formulée en clôture du séminaire « Rythmes urbains », elle fut en réalité au cœur de tous les débats. En effet, en filigrane des interventions, les conditions de production d'un discours scientifique collectif autour de la notion de rythme n'ont cessé d'être interrogées. Rétroactivement, il semblerait que les difficultés à dire et réfléchir ensemble le rythme s'avèrent être de deux ordres : l'un tient aux qualités intrinsèques du concept, tandis que l'autre relève de considérations épistémologiques.

---

## Singularités du rythme.

D'entrée de jeu, Jean-Jacques Wunenburger met l'accent sur le caractère paradoxal de la notion qui, constamment, se dérobe à toute tentative de formalisation. Le rythme, soutient-il, échappe toujours au moins en partie à la raison et, par conséquent, se prête mal aux discours unilatéraux. La suite des interventions abonde en ce sens et pourrait être résumée comme suit : le rythme est avant tout expérience et vision du monde ; il est un point de vue. En d'autres termes, le rythme n'est composé que de singularités, et toute tentative d'uniformisation est vouée à le perdre, voire – oserait-on dire – à sa dé-cadence. C'est bien cela qui semble faire du rythme un objet d'étude singulier, animé d'un mouvement continu : son oscillation incessante entre régulation, légitimation et discordance (Luca Pattaroni) ; entre ordre et désordre, entre quantité et intensité (Jean-Louis Genard). À mesure que le rythme dévoile ses potentialités, il nous confronte dans le même élan à l'amplitude de notre ignorance (Luc Gwiazdzinski).

Comme évoqué par Pascal Michon (2013), la définition traditionnelle du rythme (métrique) laisse de côté des phénomènes qui ne sont pas ordonnés arithmétiquement. Ce constat semble pousser aujourd'hui les disciplines à aborder le rythme de manière plus large. Dans ce sens, le concept de rythme tel qu'il est abordé actuellement comme « manière de fluer » permet, selon l'auteur, de définir à la fois une classe d'objets qui partagent une caractéristique quelconque, et l'individualité de chacun des cas particuliers qu'il comporte. En effet, au fil des interventions du séminaire, nous avons vu le rythme s'adapter à la question traitée par chacun des interlocuteurs, aux échelles, aux contextes. Les chercheurs, dans leurs perspectives disciplinaires particulières, sont confrontés à une réalité impermanente qui n'est pas totalement manquante d'organisation, ce que Pascal Michon dénomme « une organisation mouvante » (Michon 2013).

Bien que le panorama des travaux sur le rythme montre un manque de concertation entre les différentes disciplines (Michon 2013), le séminaire fut l'occasion de voir converger les chercheurs vers la nécessité d'ouvrir le dialogue et de repenser l'interdisciplinarité, notamment à travers le partage des expériences et des questionnements divers rassemblés autour de la notion de rythme.

## Singularités des disciplines.

Le défi est donc de taille et semble même contradictoire avec les modes de production traditionnels de la connaissance scientifique, basés sur un compartimentage par disciplines. Un terme qui désigne, en effet, à la fois des « enseignements spécifiques », mais aussi les aptitudes à obéir à un ensemble de « règles de conduite imposées »[2]. L'enjeu ne réside donc pas dans l'assimilation et l'homogénéisation de nos disciplines respectives, mises au pas morbides et mortifères (Olivier Soubeyran). Il est plutôt à rechercher dans la capacité du rythme – en tant que mode d'(inter)connaissances – à rassembler et à créer des relations entre l'autre et le même (Jean-Jacques Wunenburger) ; soit entre des individus qui, habituellement, ne se retrouvent pas en même temps dans les mêmes lieux.

Par conséquent, l'étape la plus périlleuse que requiert probablement la recherche interdisciplinaire autour du rythme est, comme en improvisation, le désapprentissage des automatismes (Olivier Soubeyran). Il implique nécessairement (au moins temporairement) l'inconfort, provoqué par la mise en question de l'inertie des habitudes.

Cela fait écho aux travaux de Resweber (2011) sur les enjeux de l'interdisciplinarité. En reprenant le travail de Foucault sur la genèse de la discipline, il rappelle l'existence des lois et des méthodes

---

auxquelles les disciplines obéissent pour accomplir la formalisation des savoirs empiriques. Selon Resweber, l'interdisciplinarité « est la logique qui préside à la genèse de la discipline » (2011, p. 174), elle détermine – au moins partiellement – la manière dont les disciplines organisent et révisent leurs concepts. Ainsi, pour qu'une discipline se développe, elle doit faire appel aux concepts d'autres disciplines. Et cela, rappelle l'auteur, se fait dans le conflit d'approches qui se pose à chaque rencontre.

Au cours du séminaire, ces tentatives de déconstruction (pour se reconstruire par la suite) se sont remarquées sur deux plans. D'une part, celui des modes de présentation. On pense par exemple au dispositif ouvert, flexible et en cercle de la salle, à la chorégraphie improvisée de Yann Lheureux, au plaidoyer pour l'humour de Lisa Lévy, au ton hypothétique des un.e.s et à l'impertinence des autres... D'autre part, celui des représentations, étayées par les réflexions des participant.e.s en fin de séminaire sur la présence de voix majoritairement blanches et masculines sur le devant de la scène. Face à la notion de rythme et les questions qui en découlent, les chercheurs semblent être confrontés à ce que Resweber (2011) dénomme la « relativité » de leurs propres disciplines. Par conséquent, pour réfléchir et parler du rythme de manière collective, il semble nécessaire de recourir aux indisciplines, ou du moins d'expérimenter les sorties de disciplines.

## Le rythme comme outil de dialogue interdisciplinaire.

Comme Luc Gwiazdzinski le soulignait à la fin de la première journée de l'événement, la plupart des intervenants ont démarré leurs présentations en se déclarant « non-spécialistes » du rythme. Au-delà du côté anecdotique, cette déclaration permet d'entrevoir la posture du chercheur face à la notion de rythme : elle est difficile à saisir et se nommer spécialiste semblerait la réduire au raisonnement résultant de sa propre expérience disciplinaire. La posture des intervenants nous renvoie à la question du statut de l'erreur, évoquée par Olivier Soubeyran lors du séminaire et traitée par Christian Morel (2009) à partir de la conception du panoptique de Foucault. Le fait de ne pas prétendre une maîtrise totale du sujet implique d'une manière tacite que le chercheur et son public reconnaissent le droit à l'erreur. Si « la punition est la mère du silence » (Morel 2009, p. 100), ce droit à l'erreur semble libérer le chercheur de ses propres prisons intellectuelles/disciplinaires, ce qui encouragerait la discussion et le débat avec d'autres disciplines, et cela en se servant d'autant de méthodes que possible.

Des travaux récents sur les approches spatiotemporelles en sciences sociales (Drevon, Gwiazdzinski et Klein 2017) (Revol 2016) remettent au cœur de la réflexion des termes tels que l'hybridation ou le *chronotope*. Le rythme, à la croisée du temps et de l'espace (Revol 2016), montre ses capacités à ouvrir le dialogue entre les différentes disciplines et devient en lui-même un outil pour penser et comprendre les sociétés contemporaines. Des démarches collectives et événementielles que nous n'arrivons pas à situer dans une discipline particulière montrent la nécessité de réapprendre à observer, représenter et restituer (Drevon, Gwiazdzinski et Klein 2017). Or, il semblerait que nous avons davantage besoin de désapprendre de manière temporaire, afin de trouver des nouvelles clés de lecture.

Un terme qui nous semble directement lié à ces nouvelles approches de « désapprentissage » est celui de « productive antagonisms » de Latham et Tan (2017, p. 3). Lors du séminaire, la figure de l'artiste a été utilisée pour faire référence à ceux qui travaillent davantage sur et avec le rythme (Jean-Jacques Wunenburger). En effet, dans la description de ces antagonismes productifs (Tan 2017, p. 59), l'auteur fait appel à la volonté de l'artiste de pratiquer une espèce de « ill-discipline »

---

(Tan, p. 63) qui consiste à marcher sur les frontières des disciplines, à les dépasser ou à les redessiner. De même, la démarche se construit dans la création d'un « between space » (Tan 2017, p. 62), où les règles d'une pratique disciplinaire sont temporairement interrompues. Cela semble correspondre aux dix minutes d'improvisation de Yann Lheureux, ou encore à la dissertation sur l'improvisation en jazz d'Olivier Soubeyran, portant sa casquette de musicien.

Loin de vouloir homogénéiser les approches disciplinaires, le rythme semble pousser les différentes disciplines à embrasser leur instabilité et à faire avec les singularités des autres.

## **Exploration des conditions de production d'un discours indiscipliné.**

Entre tentatives d'ajustement et hybridations, c'est donc un champ de recherche *en mouvement* qui paraît s'échafauder, selon deux entendements distincts (Büscher et Urry 2009). Comme les interventions l'ont démontré, approcher les nombreuses formes du rythme (interdépendantes, intermittentes, fragmentées, non visibles, en rupture, instantanées, temporaires, sédimentaires...) requiert à la fois l'utilisation de méthodes variées et multisituées, mais aussi l'immersion et l'engagement personnel des artistes, scientifiques, etc., dans le mouvement lui-même – « allowing themselves to be moved by, and to move with their subjects [...] » (Büscher et Urry 2009, p. 103). En effet, le rythme, nous dit Jean-Louis Genard, oscille entre objectivité et subjectivité ; entre scansion, périodicité, ordre, mesure d'un côté et intensité, intensification, différence de l'autre.

Une alternance qui impose non seulement des va-et-vient entre moments immersifs et moments analytiques, mais qui permet aussi de s'engager de manière critique avec les individus et sujets étudiés, « in novel and highly effective ways » (Büscher et Urry 2009, p. 111). C'est d'ailleurs à l'intérieur même de ce mouvement que nous fûmes projeté.e.s dès les premiers instants du séminaire, invité.e.s à rejoindre le lieu de conférence après une déambulation de quelques kilomètres, nous permettant d'édifier nos premières analyses sur la base d'un apprentissage incorporé et « par les pieds ».

Dès lors, comment entrer de manière subjective « en rythme », en tant qu'individu qui engage son corps et son esprit dans un espace et un temps plus ou moins définis et, dans un second temps, sortir de la dimension expérientielle du rythme pour collectiviser et capitaliser sur l'expérience, c'est-à-dire passer de l'individu au collectif, de l'immersion à la restitution ?

### **Le rythme en immersion – s'engager, sentir et ressentir.**

Bien que l'expérience sensible de l'urbain soit objet de science – on pense notamment aux travaux portant sur les ambiances que mène le CRESSON depuis 1979 –, il n'en demeure pas moins que le domaine du sensible, comme son nom l'indique, se fonde en premier lieu sur le ressenti, l'expérience vécue par et au travers des sens et des sensibilités propres à chacun. C'est d'ailleurs là l'une des propositions essentielles de la rythmanalyse lefebvrine : « La rythmanalyse doit permettre de penser avec le corps. Plus que de formuler un discours sur le rythme, la rythmanalyse doit s'éprouver, s'expérimenter, d'une manière empirique, à la manière de la psychogéographie debordienne » (Revol 2014, p. 6). En tant que mise en mouvement, l'étude du rythme est nécessairement impliquante. Le pendant de cette rythmanalyse est donc, dans un second temps, sa capacité « pratique d'intervention sur le monde » (Revel 2014, p. 6) ; celui et celle qui s'y intéressent sont le produit de rythmes autant qu'ils participent à leur production : « Le but de la

---

pratique de la rythmanalyse est donc d'abord de s'approprier son propre corps, mais elle doit aussi parvenir à transformer la pratique sociale. Si cette pratique a un aspect scientifique, elle vise aussi à transformer le monde, à avoir des conséquences pratiques » (Revel 2014, p. 6).

En se plongeant de manière immersive dans un espace, laissant présager une infinité de parcours possibles (entre le café de la gare de Renens et le site de l'EPFL), et un temps (une heure à disposition pour relier le point A au point B), chacun des participants au séminaire, indépendamment de son statut (doctorant, chercheurs expérimentés, professeurs, etc.) et de sa discipline (géographie, philosophie, sociologie, anthropologie, économie, danse, etc.) fut amené à effectuer le trajet à pied, seul ou en se fondant au hasard des petits groupes hétérogènes formés de manière spontanée. Certains empruntèrent la route principale, tandis que d'autres sortirent des sentiers battus et se perdirent là où, à l'orée de la forêt, s'arrête le chemin, pour mieux recommencer de l'autre côté.

Par ailleurs, la dynamique au sein des groupes formés lors du trajet est également à prendre en compte dans l'analyse des rythmes. Le décalage entre les constats établis par les membres d'un seul groupe, ou par les différents groupes entre eux, montre une pluralité de formes d'accéder au territoire. Bien qu'il existe des écarts entre ces constats, la mise au pas (introduction d'un rythme collectif) de ces rythmes individuels vient alimenter l'image de ce territoire partagé de manière temporelle, sans pour autant effacer les rythmes et la différence de chacun des participants.

Au final, qu'importe la forme de la déambulation, qu'elle soit solitaire ou partagée, le parcours fut avant tout une expérience individuelle qui engagea, un matin de novembre, le corps et l'esprit de chacun. Dès lors, au sortir de l'expérience éprouvée du rythme, la question est de savoir comment (re)mettre en discussion ce qui a été vu, ce qui a été entendu et, plus largement, ce qui a été vécu de manière individuelle, à travers des positions, des expériences, des cadres cognitifs... spécifiques.

Cette expérience pose donc plus largement la question de la rencontre avec l'Autre, bien connue des anthropologues notamment, mais qui peut s'appliquer à l'exercice décrit : « S'engager à observer les pratiques des autres suppose que l'on s'engage auprès d'eux, afin de les voir à l'œuvre et d'observer aussi sa propre perspective de chercheur pour clarifier ce qui est visible à partir d'elle. [...] » (Frogneux 2008, p. 198). Paradoxalement, si l'échange peut reposer sur une immersion individuelle, il implique donc nécessairement, pour avoir lieu, un « décentrement de soi » :

*« Mais peut-on vraiment abandonner ses propres catégories cognitives, ses valeurs, ses pratiques et ses objectifs ? [...] Si le décentrement est toujours requis et jamais acquis, c'est que l'ethnocentrisme compris comme ancrage cognitif, axiologique et pratico-politique est à la fois inévitable, car il est une condition de possibilité de prise de parole [...], mais aussi nécessairement un obstacle à une rencontre de l'autre [...]. » (Frogneux 2008, p. 200).*

Comment dès lors dépasser ce double enjeu ?

## **Le rythme en restitution – dialoguer et collectiviser.**

Le rythme constitue lui-même un outil de production de connaissances, en ce qu'il permet l'observation ainsi que la description de lieux et d'expériences spatiales (Luc Gwiazdzinski). En outre, et d'après ce qui vient d'être développé, le rythme confronte moins à la difficulté de trouver et produire des données, qu'à celle de les représenter (selon Gwiazdzinski) et d'en parler. En effet, tout un chacun se trouve en capacité d'expérimenter la part sensible du rythme dans la mesure où,

---

en traversant la ville, l'individu se prête aux influences spatiales et temporelles et se voit, à son tour, traversé par le rythme. La restitution de l'expérience semble plus complexe. En ce sens, par quel moyen et en s'appuyant sur quel type de support en parler, (dans un premier temps de l'individuel au collectif – mise en dialogue –, avant de produire un discours commun – savoir collectif – sur et par le rythme) ?

Dans le cadre du séminaire, nous avons pu voir émerger différentes logiques de restitution et de mise en dialogue des expériences. D'un côté, le langage verbal reste le mode de communication privilégié. Pour autant, au-delà d'une forme de restitution majoritaire et relativement classique, que nous pouvons qualifier de « conceptuelle » et qui tient à la mobilisation de concepts scientifiques préexistants l'expérience individuelle, nous avons pu assister à une logique de restitution plus marginale dans un cadre scientifique, fondée sur le « récit immersif », un mode d'écriture qui renvoie à la « sociologie narrative »[3], une approche qui privilégie la narration, la mise en contexte par le récit, la description fine des lieux, des personnes, des atmosphères, etc. En ce sens, ce type de récit, centré sur le vécu de l'individu, adopte une posture non pas surplombante, mais immersive et permet dans ce contexte de collectiviser une expérience, pourtant profondément individuelle, mais qui trouvera des résonnances auprès des destinataires du récit. En cela et à l'inverse d'un discours plutôt conceptuel qui s'appuierait sur des notions propres au domaine de spécialisation du chercheur, le récit immersif permet de faire tomber quasi naturellement les frontières inhérentes aux cloisonnements des disciplines.

Au-delà du langage verbal, écrit ou oral, la photographie ou la vidéo ont également largement été plébiscitées par les participants pour rendre compte de l'expérience vécue. Ce type de matériau ouvre sur une récolte rapide, instinctive et relativement simple – depuis l'invention du smartphone –, qui permet d'illustrer de manière efficace, parfois artistique, un point de vue sur une expérience vécue ou une scène à laquelle nous aurions été confrontés.

## **Pour une « indiscipline » des rythmes.**

Dans cet article, nous proposons de revenir sur les processus et dispositifs nécessaires à la constitution d'un dialogue plurivoque et interdisciplinaire sur le rythme. Dans un premier temps, nous avons mis en évidence les caractéristiques inhérentes aux rythmes et aux disciplines qui complexifient ce travail collectif : d'une part, le fait que le rythme est un objet multiforme, composé de singularités qui ne se prêtent donc pas aux formalisations. Par conséquent et d'autre part, il exige des désapprentissages, des hybridations et ajustements réciproques, qu'illustrent notamment les remises en question de modes de présentation et de représentation traditionnels.

Ces singularités exigent donc également de redéfinir des méthodes particulières, nécessairement variées, multisituées et engageantes. Ainsi, dans le second point, nous avons montré les va-et-vient nécessaires, entre immersion et analyse, entre moments et entre lieux, que nous avons qualifiés – à la suite de Büscher et Urry (2009) – de recherches en mouvements. Résumant ce que nous venons de développer dans cet article, en définitive, trois conditions semblent permettre, dans l'étude collective du rythme, d'éviter soit la rupture et l'inégalité d'un manque de synergie, soit la frénésie et l'enfermement d'un excès de cadence. Premièrement, la nécessité de mises en branle, d'initiatives, mais aussi d'arrêts (mises au point, synthèses, silences). En découlent deuxièmement, des temps (immersion, analyse, débats, discussions), mais aussi des lieux (colloques, articles, scène...) structurés et structurant le dialogue. Autant de possibilités, enfin, de s'engager, d'expérimenter, de confronter, de prendre des risques et de (se) croiser...

---

Enfin, pour ouvrir plus que pour conclure, il nous semble qu'à travers ces processus et dispositifs de dialogue collectif, c'est une éthique du rythme qui se dessine en filigrane. Ainsi, comme le suggérait Luc Gwiazdzinski, le rythme contient les conditions de la liberté et de la servitude. En tant qu'« outil d'exploration critique de l'espace et du temps social produit » (Revol 2014, p. 3), il s'agit de parvenir à y voir la « source de liberté qu'il porte en germe » (Gwiazdzinski, en conclusion du séminaire), tout en échappant à l'homogénéisation, à la répétition, à la « linéarité cumulative » (Revol 2014, p. 4). Un dessein qu'a déjà mis à jour la rythmanalyse lefebvrienne : « la rythmanalyse a dès lors pour objet de lutter contre ce processus d'abstraction aliénant » (Revol 2014, p. 4). Par conséquent, l'étude du rythme, dans sa dimension critique autant que sensible, en tant qu'« interaction concrète avec le monde » (Revol 2014, p. 7), est, comme nous nous sommes attachés à la développer, nécessairement engageante. De ce fait, elle possède un potentiel de transformation de la pratique sociale, à laquelle n'échappe évidemment pas (et ne doit pas se soustraire) l'*ethos* scientifique...

## Note

[1] La présente réflexion épistémologique est donc issue du séminaire « Rythmes urbains », organisé à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne du 8 au 10 novembre de 2017. Dans un format associant conférences, débats et travaux collectifs, le séminaire fut l'occasion de réunir des doctorant.e.s, des artistes et des chercheur.e.s expérimenté.e.s autour de la notion de « rythmes ». Pendant les trois journées de travail, trois thématiques principales ont guidé les différentes interventions : expériences, métriques et politiques des rythmes.

[2] « *Discipline* », dans le Trésor Informatisé de la Langue Française.

[3] Pour les lecteurs qui veulent approfondir ce sujet : le numéro 2, volume 48, de *Sociologie et sociétés*, dirigé par Jean-François Laé, Annick Madec et Numa Murard, est entièrement consacré à la sociologie narrative.

Article mis en ligne le Wednesday 17 April 2019 à 16:38 –

## Pour faire référence à cet article :

Lucien Delley, Juliana González et Laurie Daffe, "Croiser les disciplines, se croiser dans l'indiscipline.", *EspacesTemps.net*, Peer review, 17.04.2019

<https://test.espacestemp.net/en/articles/croiser-les-disciplines-se-croiser-dans-lindiscipline/>

DOI : 10.26151/espacestemp.net-08tv-rc76

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited. Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.